

Image not found or type unknown



un recours auprès de la cour de cassation interdit-il dépôt d'une

Par **befana**, le **22/09/2010** à **08:35**

bonjour! Est-il légal que la préfecture refuse de donner un rv pour une nouvelle demande de régularisation sous prétexte que la demande précédente a été rejetée avec OQTF , rejet confirmé par le TA, et qu'un recours contre cette décision a été déposé auprès de la Cour d'Appel qui n'a pas encore pris de décision? Merci Befana